

**ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUBS AVB (APC)
DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2000 A LAUSANNE
(CH. MAILLEFER 35, BATIMENT DU SEPS)**

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. Franz KNEUBUHLER, ouvre la séance à 20h05 et souhaite la bienvenue aux représentants des clubs pour cette assemblée (statutairement convoquée sous pli recommandé envoyé le 23 octobre 2000).

EXCUSES :

COMITE CENTRAL

M. Michelangelo MOSENA

M. Damien ZOLLINGER

M. Gérard CLOT, Président de la Commission Discipline et Protêt

M. Raymond SECHAUD, Secrétaire du Sport-Toto

ORDRE DU JOUR

M. M. Mosena étant absent, le point no 11 "Challenge des clubs" est supprimé.

1. NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Sont nommés :

Organe de contrôle :

M. Didier JAQUEROD, Président de la Commission de Recours AVB, qui a déjà fonctionné durant le contrôle à l'arrivée des Délégués.

Scrutateur :

M. Marco ASTOLFI (Vevey Basket)

SITUATION DE L'ASSEMBLEE

Ont été convoqués :

29 clubs actifs (droit de vote sur comptes & budgets)

1 club en congé (2000/2001) (droit de vote sur comptes seulement)

Sont présents :

22 clubs actif soit : 19 à 2 voix (carton vert)
3 à 1 voix (carton jaune)

1 club actif (Yverdon) pas de droit de vote (sans licence)

Sont absents : 6 clubs

BOL

DENGES (excusé)

LA TOUR

LAUSANNE BASKET

NYON FEMININ

ROSAY

Total des voix :

COMPTES 41 voix

BUDGETS 41 voix

2. RESULTATS DES COMPTES GENERAUX AVB - saison 1999/2000

(pages 1 à 7 du fascicule remis à tous les clubs avec la convocation)

M. J.-M. Boog, Trésorier relève un bénéfice grâce à l'excellence gestion des sélections.

M. M. Berthet, Président Technique précise que les déplacements des tournois étaient moins éloignés et les transports se sont fait en car et Minibus.

Aucune intervention.

3. RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 1999/2000

(pages 8 à 11)

M. R. Bandi, Trésorier de la Commission des Arbitres se tient à disposition pour d'éventuelles questions.

Aucune intervention.

4. RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET AVB - saison 1999/2000

(pages 12 à 14)

Aucune intervention.

5. RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES

(Séance tenue le lundi 6 novembre 2000, avec le représentant du club Renens Basket/suppléant.

Les clubs de Nyon BBC/rapporteur et CS Denges/membre étaient absents.

M. A. Margot du BBC Nyon (rapporteur) lit les rapports :

- a) sur les comptes généraux de l'AVB
- b) sur les comptes de la Commission des Arbitres AVB
- c) sur les comptes de la Caisse de Compensation Arbitrage
- d) sur les comptes de la Commission de Discipline et Protêt

qui, tous, relèvent l'exactitude et la bonne tenue des comptes.

Aucune intervention sur ces quatre documents.

6. VOTATIONS SUR LES COMPTES 1999/2000

L'ensemble des comptes est adopté à l'unanimité, sans opposition, ni abstention.

DECHARGE AUX VERIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNES

donnée à la majorité.

7. PRESENTATION DU BUDGET GENERAL AVB - saison 2000/2001

(pages 15 à 18 du fascicule)

M. J.-M. Boog, Trésorier fait quelques commentaires et annonce une importante modification :

Suppression du bulletin officiel AVB à l'Imprimerie Mury ~ Fr. 15'000.--.

Il informe que les communications sont sur le site AVB et les modifications de calendrier sont adressées par courrier.

Aucune intervention.

8. PRESENTATION DU BUDGET DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB - SAISON 2000/2001

(page 19)

M. R. Bandi, Trésorier de la Commission des Arbitres fait quelques commentaires.

Aucune intervention.

9. VOTATIONS SUR LES BUDGETS 2000/2001

Le budget général AVB et le budget de la Commission des Arbitres sont acceptés à l'unanimité, sans opposition, ni abstention.

Le Président Central remercie les clubs.

10. ARBITRAGE

M. Y. Ferrari, Président de la Commission des Arbitres se présente et rappelle qu'une communication de la CA a été envoyée avec la convocation aux clubs.

Il projette une diminution des frais interne pour favoriser les visionnements, le suivi des jeunes et un nouveau système pour la formation des paires d'arbitres.

FRAIS DE DEPLACEMENT

M. Y. Ferrari propose une augmentation du tarif kilométrique de 45 à 50 centimes.

Quelques questions sont posées.

On demande des précisions au sujet des cours et du suivi des arbitres Jeunesse.

M. Y. Ferrari précise que les arbitres Jeunesse sont convoqués par les clubs, il n'est donc pour l'instant pas possible d'avoir un suivi avec ces jeunes.

Les dates des cours arbitre sont communiquées sur le site AVB.

A l'avenir, la Commission des Arbitres informera les clubs au début de saison sur les lieux et dates des cours des arbitres Jeunesse et candidats arbitres.

QUOTA D'ARBITRE

M. E. Saugy (Epalinges) relève un problème de communication concernant les quotas d'arbitre. Les clubs ne sont pas au courant des desideratas de leur arbitre et demande une solution transitoire.

M. Y. Ferrari signale que si il n'y a qu'un problème d'arbitrage, la Commission des arbitres et le Comité Central sont ouverts pour trouver des solutions.

Il précise que les arbitres appartiennent aux clubs et que ces derniers doivent se maintenir au courant de ce que font leurs arbitres.

Il signale que les règlements ne changent pas d'une année à l'autre et qu'au début de saison les clubs doivent être prêts.

Il informe qu'un 2^{ème} cours candidat arbitre est prévu en février – mars 2001 (après les vacances scolaires) pour une durée de 3 semaines afin que les quotas soient en ordre pour la saison 2001/2002.

VOTATION

Augmentation de l'indemnité du tarif kilométrique de 45 à 50 centimes à partir de la saison 2001/2002.

L'augmentation à 50 centimes est acceptée à la majorité.

QUOTA D'ARBITRE SAISON 2001/2002

M. Y. Ferrari présente le projet qui a été accepté par le Comité Central.

Les arbitres Jeunesse compteront pour le Mouvement Jeunesse.

Les arbitres nommés compteront pour le Mouvement Senior.

Cette solution permettra une augmentation des arbitres pour les saisons avenir.

Il enverra au mois de janvier le quota de chacun des clubs ainsi que les dates pour les second cours candidats arbitres.

COURS OFFICIELS DE TABLE

Mme C. Gerber (Lausanne-Ville/Prilly) demande si les cours OT dépendent des arbitres.

M. Y. Ferrari précise qu'exceptionnellement cette année les cours ont été donnés par la Commission des Arbitres suite au changement des feuilles de match. Dès la saison prochaine, les cours devront être repris par les clubs selon l'aide mémoire fourni en début de saison.

11. CHALLENGES DES CLUBS

Le point est supprimé.

12. DIVERS

CHAMPIONNAT VAUD/GENEVE

M. M. Berthet, Président de la Commission Technique informe que l'Association genevoise propose de jouer avec le ballon no 6 pour le championnat féminin.

Pas de décision.

CHAMPIONNAT CADETS MASCULINS

Le Valais demande de participer au 2^{ème} du tour du championnat avec Vaud et Genève.

Après discussions, le statu quo est maintenu.

M. M. Berthet leur communiquera les coordonnées des responsables d'équipes pour d'éventuels matchs amicaux.

PRESENTATION DU CHAMPIONNAT VAUD/GENEVE

M. M. Berthet communique le championnat provisoire.

Les directives suivront ultérieurement.

Tous les matchs compteront pour le championnat.

Homologations

Matchs sur Vaud : Vaud

Matchs sur Genève : Genève

Calendrier

Vaud

CDP

Joueur vaudois → Vaud

Joueur genevois → Genève

M. M. Berthet communiquera à Genève la liste des entraîneurs de chaque équipe.

Les clubs recevront par courrier le calendrier.

Il sera également édité sur le site.

Début du 2^{ème} tour : ~ 20 janvier 2001

Heure fixée pour les matchs inter-cantonaux :

- 10h00/10h30 et 20h00/20h30 pour les juniors.

Championnat suisse

Chaque Association Régionale aurait droit à une équipe + 1 supplémentaire pour les équipes qui ont été finalistes !

Calendrier "Minis et Ecoliers"

Les groupes seront refaits selon les résultats du 1^{er} tour.

Cours candidat arbitre, arbitre Jeunesse, O.T.

M. Y. Ferrari informe que dès le 1^{er} janvier 2001, les cours seront annoncés 10 jours avant par courrier.

Homologations

M. M. Fortin rappelle le délai de 5 jours pour l'envoi des feuilles de match.

Championnat Minis et Ecoliers

On soulève que les arbitres "Minis" doivent être mieux encadrés par les responsables de club.

M. M. Fortin rappelle que les feuilles de match doivent être remplies correctement et que les quittances arbitrage doivent être envoyées avec les feuilles.

Les numéros de licence doivent être notés avant le nom.

Les garçons et les filles doivent jouer dans leur catégorie d'âge.

Bulletin officiel AVB

M. F. Kneubühler informe que M. M. Mosena devait s'occuper du bulletin et qu'il n'est toujours pas envoyé à ce jour.

Mme Gerber (Lausanne-Ville/Prilly) rappelle qu'à l'Assemblée Générale du 16 juin 2000, il était prévu qu'un bulletin devait être édité deux ou trois par saison sous une autre forme.

Communication de dates

Assemblée Générale 2001 à Pully : vendredi 22 juin 2001

Coupes vaudoises "Seniors + Jeunesse" : 16 et 17 juin 2001

Coupe vaudoises "Minis et Ecoliers" : 19 et 20 mai 2001

ORGANISATION DES COUPES

"Minis et Ecoliers"

M. M. Berthet avise que le club de Morges Basket a fait une proposition d'organisation pour une durée de 3 à 5 ans et qu'une participation de bénéfice serait versée à l'AVB.

Un délai est fixé au 31 décembre 2000 pour d'éventuelles propositions des autres clubs pour l'organisation de ces coupes d'une durée de 3 ans. Passé cette date, l'organisation sera confiée à Morges.

Seniors + Jeunesse

Le délai d'inscription pour l'organisation de ces coupes **est fixé pour fin février 2001.**

Calendrier

Mme Gerber (Lausanne-Ville/Prilly) demande si c'est possible de recevoir le calendrier complet par ligue.

On rappelle que le calendrier est édité sur le site.

Le Président Central clôt l'Assemblée à 21h55 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
COMITE CENTRAL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

Lausanne, le 20 décembre 2000/mjm